

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO /L0705/C/NGG/CIPM /2025 DU 17/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG EN PROCEDURE D'URGENCE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements public pour le compte de l'exercice budgétaire 2025, le Maire de la Commune de Ngoulémakong, Maitre d'ouvrage/Autorité Contractante, lance un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes dans certaines écoles publiques dans la Commune de Ngoulémakong

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires – études ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries en élévation ;

Les charpentes / couvertures ;

Les menuiseries ;

L'électricité ;

La peinture ;

Les VRD ;

Rampe d'accès pour handicapés ;

Etc.

Les ouvrages à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **dix-huit millions (1 8 000 000) FCFA TTC PAR LOT**

4. Allotissement

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Construction d'un bloc de deux salles de classes à EP de ENAMNGAL 1	Maire de la Commune de Ngoulémakong	Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA par lot
Lot 2	Construction d'un bloc de deux salles de classes à EP SOUMOU		

N.B : un soumissionnaire ne peut être attributaire des deux lots

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République

du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINEDUB**, exercice 2025

7. Consultation du Dossier

consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGOULEMAKONG (Secrétariat Général). Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses**

<http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>,
et sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de NGOULEMAKONG ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de NGOULEMAKONG, représentant les frais d'acquisition du DAO. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail. .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de NGOULEMAKONG au plus tard le 20/03/2025 à 14Heures, heure locale . Les Offres déposées devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/ AONO /L0705/C/NGG/CIPM /2025 DU 17/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG EN PROCEDURE D'URGENCE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage : • les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;

- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPA0 ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n' ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 20/03/2025 à 15 Heures précises, heure locale à la salle des actes de la Mairie de NGOULEMAKONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

14.Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

lu de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis

lu de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier

administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;

lu des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

lu de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières

années ;

lu de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

lu de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

lu de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

lu de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales

datée et signée ;

lu de l'absence des preuves d'acceptations des conditions du marché lu Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

1. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

8/154

- Expérience du personnel de l'entreprise
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- Références de l'entreprise
- Situation financière de l'Entreprise
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux
- Présentation générale de l'Offre

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGOULEMAKONG : BP : 02 Commune de NGOULEMAKONG, Tel : 699 19 81 **Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le M0 au numéro 6

NGOULEMAKONG Le 17-02-2025
Le MAIRE
AKOA Albert Anicet